



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

C.E.A



S.P.S C.D Argentan

CONTRE APPEL

Mercredi 04 juin 2025, le CD d'Argentan subit un incendie sur le toit des ateliers. Tout se passe bien, évacuation des détenus, des personnels privés comme pénitentiaire. Aucun blessé.

Pratique logique qu'un contre appel soit demandé pour vérifier l'effectif de l'établissement.

Mais les choses se sont corsées, alors que des bâtiments ont validé leur premier appel, on nous demande de réintégrer les promenades.

Deuxièmes contre appel encore une fois durant celui-ci, on nous réintègre les formations espaces verts (avec leurs chaussures de sécurité), les cantiniers. Tous ces détenus étaient à l'opposé de l'incendie et celui-ci a été maîtrisé très rapidement par les pompiers.

Et pour corser le tout on nous demande de justifier la position des absents à chaque étage. Sachant qu'un détenu parti aux ateliers peut très bien être appelé à l'Unité Sanitaire et tout cela sans que l'agent d'étage soit averti. **CHOSE ABSURDE !!**

Et le comble de la chose, des mauvaises langues qui se permettent de dire que l'agent A0 (rez-de-chaussée) a mal fait son comptage car il déclare 30 détenus sur 30 et que pour la hiérarchie, il doit y en avoir seulement 28 car pour elle, il y a 2 détenus au socio. Petit rappel, un contre appel et le nombre de détenu présents à l'étage, à savoir qu'au moment du blocage il s'avère qu'un auxi venu chercher une mutation a été bloqué avec le muté au rez-de-chaussée, donc le surveillant a très bien fait son travail en le comptant dans son effectif.

Une fois **DE PLUS**, vous imaginez bien que certains appels avaient été rendus, donc à cause de cela le second contre appel était faux.

Avant d'incriminer les agents, cherchez bien qui a fait des erreurs pendant ces contre-appels.

Qui sont les mauvais ?

Que se passera-t-il si une émeute devait arriver, le SPS n'ose pas même pas y penser.

Le SPS rappelle que pendant les contre-appels les mouvements sont figés.

note de N° : 379-2020/DP/SV du 17/10/2024 CD d'Argentan

Le SPS rappelle qu'un contre appel comporte 6 mentions : Date, heure, secteur, nom de l'agent, effectifs et la signature. Demander la position des absents n'en fait pas parti.

Le SPS félicite le professionnalisme des agents malgré qu'on leurs tire dessus une fois de plus gratuitement.

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr> Le bureau, le 06/06/2025